PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION N° 2

DU 09/09/2025

Membres présents :
Mmes Magalie ANDRIEUX - Florence BROUSSARD - Sandra CARON - Cécile MAAKARON
MM Hervé ANCIAUX - Éric BELLANDI - Jean-François LABOURDETTE - Philippe LACOMBE - Éric LARRIGAUDIERE - Sylvain MICHELET - Jacques REYNAERT - Amar SADOUR - Pascal SEVERAC - Dominique STOLL - Adrien TOURRETTES
Membres excusés :
MM. Matthieu BILLOIR - Nicolas CHARTON - Alain MARCQ
Assistent également :
Mmes Magali BOYER – Magali GIMENEZ
MM Alain DELPECH – Benoît MARTINAUD

1. Approbation du PV du 3 juillet 2025

➞ ***Le compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.***

2. Validation des nouvelles compositions des commissions

Certaines commissions ont été complétées depuis le Comité de Direction du 3 juillet.
Un point est fait sur les nouvelles candidatures.
La composition des commissions sera détaillée dans l'annuaire du District, saison 2025/2026.

➞ ***Les compositions des commissions sont validées à l'unanimité***

3. Validation des calendriers des compétitions

Un envoi de tous les documents a été adressé aux membres avant la réunion.
Seul le calendrier des féminines à 8 reste à finaliser, en raison des inscriptions récentes.
Toutes les finales de coupes, jeunes-seniors-féminines-vétérans-foot adapté, se dérouleront les 6 et 7 juin.
Les premiers calendriers seront diffusés dès le 10 septembre (foot animation par exemple)
La supercoupe entre le champion de D1 et le vainqueur de la Coupe 47 sera organisée par la CDA en août.

➞ ***Les calendriers des différentes compétitions sont validés à l'unanimité.***

4. Validation du nouveau règlement d'accession et de rétrogradation

En raison de l'accession de 2 clubs de D1 en R3 à partir de cette saison, des répercussions sur toutes les divisions départementales en matière d'accessions et de rétrogradations sont à prendre en compte.

Une diapo de présentation des nouvelles situations est détaillée en séance (cf Annexe 1).
Elles vont être présentées lors de la prochaine assemblée générale (AG financière du 24 novembre 2025 à Villeneuve/Lot) et soumises à l'approbation des clubs avec effet immédiat pour la saison en cours.

➞ ***Le nouveau règlement d'accession et de rétrogradation est validé à l'unanimité.***

5. Validation des ententes

Les différentes ententes sont présentées en séance (cf Annexe 2)

➞ ***Les ententes pour la saison 2025-2026 sont validées à l'unanimité.***

6. Validation des observateurs

La liste des observateurs pour la nouvelle saison est présentée en séance (cf Annexe 3).

➞ ***La liste des observateurs est validée à l'unanimité***

7. Validation du règlement intérieur de la CDA

Jacques REYNAERT assure la présentation des principales modifications du règlement intérieur de la CDA, et répond aux questions des membres du CD.
Sylvain MICHELET évoque la récente réunion de rentrée des arbitres du 6 septembre au Temple/Lot, Et le passage des tests TAISA, et demande pour les prochaines épreuves de s'assurer de la présence de matériel médical de secours en cas de malaise.

➞ ***Le règlement intérieur de la CDA est validé à l'unanimité.***

8. WE à Clairefontaine (27/28 septembre) : 4 candidatures éligibles, pour 3 désignations : tirage au sort lors du CD du 09/09/2025

Le tirage au sort des 3 représentants du District pour le WE à Clairefontaine les 27 et 28 septembre prochain sont : Anne-Laure FERAL (EBBE), Anthony KOWALIK (Fumel), Abdel LASMAK (EBBE).
Mme Rachel PEYROT (Vallée Lémance) est remplaçante en cas de défection.

9. Vote du CD sur la proposition de conciliation du CNOSF au sujet du classement d'un arbitre

Dominique STOLL présente les différentes étapes de ce dossier contentieux, puis cède la parole au représentant du District devant le CNOSF et au représentant de l'arbitre.
Les membres du Comité de Direction posent un certain nombre de questions en vue du vote auquel le CD doit procéder pour accepter ou non la proposition de conciliation du CNOSF.
Les résultats du vote sont les suivants :

- Pour la proposition de conciliation (et donc le maintien de l'arbitre en D1) : **3 voix**
- Abstention : **7 voix**
- Contre la proposition de conciliation (et donc la rétrogradation de l'arbitre en D2) : **5 voix**

➞ ***Les membres du CD décident de ne pas accepter la proposition de conciliation du CNOSF ; Une confirmation de cette décision sera envoyée au CNOSF, ainsi qu'à l'arbitre concerné.***

10. Validation du classement des arbitres pour la saison 2025/2026

Au regard de la décision prise par le CD pour le point précédent, le classement définitif des arbitres par divisions départementales est présenté en séance (CF Annexe 4).

➞ ***Le classement des arbitres 2025 est validé à l'unanimité.***

11. Identification des buteurs sur la FMI : proposition sur la D1 et D2.

La FFF a préconisé ce dispositif, qui fait l'objet d'une expérimentation cette saison en D1 et D2.
Ce dispositif a été lancée dès le début de la saison, et la validation officielle du CD est demandée a posteriori.
La commission partenariat va examiner la possibilité de récompenses en fin de saison.
Les représentants de la commission technique regrettent cette mise en avant individuelle d'un joueur pour un sport qui se doit d'être collectif.

12. Expérimentation du port de la caméra par les arbitres sur les matchs à risques : attente des directives FFF

Cette initiative de la FFF est lancée à titre expérimental dans quelques districts, dont le Lot-et-Garonne.
Mais aucun élément d'information sur la mise en place concrète de cette mesure n'a encore été diffusé, en raison probablement des incidences financières, mais aussi de toutes les précautions juridiques à prendre en compte.

13. Remplacement des deux membres démissionnaires du CD

A la suite de la démission du CD de Sophie ENRIQUEZ et du retrait d'El Alami NADOUI, 2 postes sont à pourvoir lors de la prochaine AG financière.
Un appel à candidature va être fait par le District cette semaine, et dès à présent, une candidature spontanée a été reçue.
Le Comité de Direction aura à choisir 2 noms, parmi les différentes candidatures reçues, lors de sa prochaine réunion du 21 octobre 2025.
Les deux candidats retenus seront soumis à l'approbation des clubs lors de la prochaine AG Financière du 24 novembre.

14. Situation du FC Savérien par rapport à son futur terrain

Le FC Savérien, créé en 2024, a joué l'ensemble de ses matchs à l'extérieur lors de sa première saison en D4, en raison de l'absence d'un terrain. Une dérogation informelle lui a été accordée en début de saison.
Pour acter juridiquement cette situation et la limiter dans le temps, la commission des compétitions est appelée à prendre une décision officielle de dérogation pour une durée précise, en fonction des justificatifs que le club présentera.
Le club va être informé qu'il doit adresser au District une demande de dérogation motivée, avec tous les documents nécessaires permettant à la commission des compétitions de se prononcer sur une durée de dérogation raisonnable.

Par ailleurs, le règlement des coupes va être précisé, en imposant tous les matchs à l'extérieur pour les clubs qui ne disposeraient pas d'un terrain.

15. Questions diverses – tour de table

Hervé ANCIAUX s'interroge sur le faible nombre d'inscriptions au BMF, avec seulement 24 places en LFNA. Le débat qui suit porte également sur le mode de sélection, sur l'unique base d'un entretien individuel, sans évaluation sur un terrain,

Alain DELPECH fait part de remontées des clubs sur les répercussions de la décision gouvernementale de supprimer l'accès au Pass'Sport aux jeunes de 7 à 14 ans ; les clubs estiment faire face à une baisse de près de 20% des licences de cette tranche d'âge,

Adrien TOURRETTES relaie une demande de clubs pour la mise en place d'une coupe vétérans à 11.
Mais une telle éventualité n'est pas acceptable, car les clubs ne participent pas à une compétition officielle.
Amar SADOUR annonce par ailleurs que 7 équipes sont inscrites en critérium vétérans à 8.

Philippe LACOMBE indique avoir réalisé des contrôles d'éclairages en urgence, pour permettre à certains clubs de jouer en nocturne dès le début des championnats.
Jacques REYNAERT note que beaucoup de clubs préfèrent jouer à 19h plutôt que 20h

Magali GIMENEZ informe que le commissaire aux comptes viendra le 23 septembre au District en vue de l'assemblée générale financière.
Magali BOYER annonce la tenue d'une formation aux premiers secours pour tous les salariés le 15/09.
Sylvain MICHELET complète cette information en précisant que cette formation sera aussi proposée aux délégués.

Sylvain MICHELET fait le point sur les différentes réunions et rencontres auxquelles il a participé :

- L'audience devant le TA de Bordeaux pour le dossier du terrain du FCPA à Colayrac la semaine dernière ; le District soutient publiquement le club,
- La réunion de rentrée des RTJ le 8/09, à laquelle toute la commission des jeunes était présente, et qui a été un succès,
- Le stage de rentrée des arbitres le 7/09, qui s'est très bien déroulé
- La réunion avec les salariés du 1er septembre, avec Alain MARCQ et Dominique STOLL, qui devient une réunion mensuelle pour préparer le mois à venir et faire le bilan du mois précédent,

Sylvain MICHELET évoque également des rendez-vous à venir :

- L'invitation à l'inauguration du terrain de Bias le samedi 20/09 : Jean-François LABOURDETTE représentera le District
- Les réunions des arbitres avec les clubs de D1 et D2 le samedi 27 septembre

Pour conclure, Sylvain MICHELET indique que la section de Miramont recherche un entraîneur des gardiens, et fait le constat d'une présence trop faible d'équipes du Lot-et-Garonne au 3ème tour de Coupe de France

Le prochain CD se réunira le mardi 21 octobre 2025 à 19h00 au District

« *Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (**juridique@lfna.fff.fr**) ».*

Le Président	**Le Secrétaire Général**
Sylvain MICHELET	**Dominique STOLL**

Annexe 1

Modification accessions retrogradations
à la suite de la nouvelle accession en R3
dès la fin de saison 2025 2026

	AVANT			MAINTENANT	
	N	N+1		N	N+1
D1					
1	R3	2		R3	3
2		3		R3	4
3		4			5
4		5			6
5		6			7
6		7			8
7		8			9
8		9			10
9		10			11
10		11			ARD2
11		ARD2			ARD2
12	D2	ARD2		D2	ARD2

	AVANT			MAINTENANT	
	N	N+1		N	N+1
D2					
1	D1	3		D1	4
2	D1	4		D1	5
3		5		D1	6
4		6			7
5		7			8
6		8			9
7		9			10
8		10			ARD1
9		ARD1			ARD3
10		ARD3			ARD3
11	D3	ARD3		D3	ARD3
12	D3	ARD3		D3	ARD3

	AVANT			MAINTENANT	
	N	N+1		N	N+1
D3					
A1	D2	A3		D2	A3
A2	D2	A4		D2	A4
A3		A5			A5
A4		A6			A6
A5		A7			A7
A6		A8			A8
A7		A9			A9
A8		A10			A10
A9		A11			A11
A10		B2			B3
A11		B3			B4
A12	D4	B4		D4	B5
B1	D2	B5		D2	B6
B2		B6		D2	B7
B3		B7			B8
B4		B8			B9
B5		B9			B10
B6		B10			B11
B7		B11			ARD2
B8		ARD2			ARD2
B9		ARD2			ARD4
B10		ARD4			ARD4
B11		ARD4			ARD4
B12	D4	ARD4		D4	ARD4

	AVANT			MAINTENANT	
	N	N+1		N	N+1
D4					
1	D3			D3	
2	D3			D3	
3	D3			D3	
4				D3	
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Annexe 2

Liste des ententes 2025/2026

Seniors

CANCON / VILLEREAL

CASTELMORON / CLAIRAC 2

Féminines à 8

VALLEE LEMANCE / MOUROUX

HOUEILLES / MARCELLUS

VILLEREAL / MONBAHUS

U15F U18F SF

CAUMONT / MARMANDE / VIRAZEIL PUYMICLAN = GAROFOOT

U17

ASSA / MIRAMONT

MARCELLUS / CASTELJALOUX

LAROQUE / ST MAURIN / LAUGNAC

CASTELMORON / MONBAHUS

U15

MIRAMONT / CASTILLONNES 1 ET 2

VILLEREAL / CANCON

U13

CANCON / VILLEREAL

Foot Animation

U11 CASTELMORON / MONBAHUS

U7 U9 U11 CONFLUENT / PORT FEUG

Liste des observateurs saison 2025 / 2026

Observateurs Seniors

Sylvain PANDELLE
David BETTIN
Jean Christophe NICOLETTO
Jacques REYNAERT
Benjamin SELLIER
Jean François GOUVEIA

Observateurs Jeunes

Pricillia HOORNAERT
Hamza REKAL
Arnaud SCHRODER
Sophian SEBBANI

Annexe 4

Classement des arbitres 2024 2025

D1	OBS1	OBS2	OBS3	Point terrain	Classement	Théorique	Classement
BOURDON Yvan	6	8	9	23	1	Non Eligible	D2
EL ASSALI Abdelillah	9	9	4	22	2	Eligible	D1 Major
AFKIR Abdellatif	8	6	8	22	3	Eligible	D1
MARTIN Jonathan	7	4	7	18	4	Eligible	D1
SANTANA LIMA Sergio	3	7	6	16	5	Eligible	D1
GLATH Mikaël	2	5	5	12	6	Non Eligible	D2
LAHMAR Marouane	5	2	2	9	7	Eligible	D1
VILAS BOAS DO VALE Rui	4	3	1	8	8	Eligible	D1
TOULOUSE Olivier	1	1	3	5	9	Eligible	D1

D2	OBS1	OBS2	OBS3	Point terrain	Classement	Théorique	Classement
BUSSO Hervé	10	9	7	26	1	Eligible	D1 Major
VAPILLON Jérémie	9	8	8	25	2	Eligible	D1
BOURGAIN Vincent	3	10	9	22	3	Eligible	D2
SLAMI Redouan	4	3	10	17	4	Eligible	D2
ROGALSKI Kamil	8	4	4	16	5	Eligible	D2
IZZO Loïc	7	1	6	14	6	Eligible	D2
EL ABADI Hatim	5	7	1	13	7	Eligible	D2
LAHMAR Mustapha	1	6	5	12	8	Eligible	D2
COQUIL Ghylain	6	2	3	11	9	Eligible	D3
BEN CHARQUI Abdeltif	2	5	2	9	10	Eligible	D3

D3	OBS1	OBS2	OBS3	Point terrain	Classement	Théorique	Classement
DETEUF Félix	7	8	7	22	1	Eligible	D2 Major
KHENICHE Nadji	8	6	6	20	2	Eligible	D3
EZZINE Sofien	5	4	8	17	3	Eligible	D3
SHICHO Fawzi	4	7	5	16	4	Eligible	D3
KAKOUR Tarik	6	6	3	14	5	Eligible	D3
LABAT Christophe	3	3	2	8	6	Eligible	D3
EDDAKIR Redouane	2	2	4	8	7	Eligible	AA/1.2
LOUVEZY Patrick	1	1	1	3	8	Non Eligible	AA/1.2

Sous réserve des montées et descentes de Ligue

De la validation du Comité Directeur

Du Taisa en septembre pour les arbitres non classés

AA	OBS1	OBS2	OBS3	Point terrain	Classement	Théorique	Classement
BOUBAD Azeddine	10	12	12	34	1	Eligible	AA/R3 Major
EL AZZIMANI Mourad	12	9	10	31	2	Eligible	AA/R3
OLIVIERA Tiago André	11	8	11	30	3	Eligible	AA/R3
RADJABOU Youssouf	8	11	9	28	4	Eligible	AA/R3
FOURNIER Fabien	4	10	8	22	5	Eligible	AA/R3
BRU Didier	9	7	5	21	6	Eligible	Arrêt
ATTAR Soufyane	7	5	7	19	7	Eligible	AA/1.1
BARRERE Alain	2	6	6	14	8	Eligible	AA/1.1
BETIS Lionel	3	4	4	11	9	Eligible	AA/1.2
BAILO François	6	3	1	10	10	Eligible	AA/1.2
GAILLETON Sofiane	5	2	3	10	11	Non Eligible	AA/1.2
DOUTRELEAU Christophe	1	1	2	4	12	Eligible	AA/1.2

Sous réserve des montées et descentes de Ligue

De la validation du Comité Directeur

Du Taisa en septembre pour les arbitres non classés